



Départ en vacances de ma fille 9 ans chez son papa

Par **Gisa**, le **27/04/2009** à **21:47**

Bonjour, je vis en Alsace avec ma fille de 9 ans, séparée du père de ma fille depuis presque 2 ans, mais pas encore divorcée. Tout récemment le père de ma fille vient de déménager chez une autre femme près de Carcassonne dans l'Aude. Il a démissionné de son travail dans la Marne, exprès pour pouvoir vivre avec elle et il n'a plus de revenu pour l'instant. Il me paye 80€ par mois en pension alimentaire. Il voudrait faire venir notre fille par train avec un accompagnateur au mois d'août, le voyage durera en moyenne 10 à 12 heures le simple aller. Je trouve que c'est beaucoup pour une petite fille de 9 ans qui n'a pas encore vraiment surmonté la séparation, et j'ai vraiment peur que cela la perturbe encore plus. Et si elle a peur dans le train à l'aller et il faut encore qu'elle prenne le train du retour! J'ai dit au père que je voudrais qu'il la fasse venir par avion pour que le voyage soit plus court. Il m'a dit que si c'est ce que je veux il fallait que je paye la moitié. Sinon ça sera le train ou rien. Maintenant mes questions: 1. Est-ce que j'ai le droit de refuser un si long voyage en train? 2. Et est-ce qu'il a le droit de me demander une participation pour un billet d'avion? 3. S'il prend sa fille pendant les vacances c'est pas à lui de s'arranger du voyage aller-retour mais pour le mieux de sa fille? Merci de votre réponse Cordialement Gisela Yung